CARTEL INTERSYNDICAL

RÉSOLUTION
Assemblée des délégué·e·x·s
(AD)
du 29 octobre 2026

PB2027 et mesures d'économie

Non aux coupes, non à l'austérité !
Grève le 26 novembre !

Considérant :

- **Baisses d'impôts** : les allégements fiscaux successifs décidés par les majorités de droite, aboutissant à la construction de budgets déficitaires, dont le coût cumulé depuis 1999 représente aujourd'hui un manque à gagner d'au moins 2 milliards de francs par an;
- **Mécanismes salariaux** : reconnaissant la volonté du Conseil d'Etat d'attribuer l'annuité en 2027, mais leur suppression envisagée en 2028 et 2030, montrant ainsi leur utilisation abusive comme variables d'ajustement ; le manque d'indexation depuis 2021, pour un manque à gagner de plus de 3,4% alors que les loyers et assurances maladies ne sont pas complètement inclus dans le calcul et augmentent considérablement chaque année
- **Acquis sociaux** : la suppression de deux jours de congé de fin d'année ainsi que le doublement du dernier salaire avant la retraite, marquant ainsi l, une dégradation inacceptable des droits obtenus au fil des luttes des employé-e-x-s des générations précédentes et un signal décourageant pour les générations à venir
- **Plan d'économies** : le projet de budget 2027 et son programme de près de 248 millions de francs d'économies, intégrant des mesures issues du rapport ECOGE, auxquelles le Grand Conseil pourrait encore ajouter de nouvelles coupes;
- **Sous-effectifs** : la création nette de seulement 108,1 postes équivalents plein temps au projet de budget 2027, insuffisante pour répondre aux besoins, garantir les prestations et prévenir l'épuisement du personnel;
- **Atteintes aux prestations** : les coupes prévues dans la santé, le social, la formation la culture ainsi que les mesures déjà prises touchant notamment les classes d'accueil, les subsides d'assurance-maladie et les bénéficiaires de l'Hospice général; que ces coupes se font au détriment des personnes les plus vulnérables ;
- **Inégalités de fortune** : la concentration persistante des richesses à Genève, où 1 % des contribuables détient 56 % de la fortune nette totale.

L'Assemblée des délégué·e·x·s exige :

- **le versement de l'annuité chaque année sans interruption, ainsi que la pleine indexation des salaires de 3,4 % (rattrapage de 2,5 % depuis 2021 et indexation 2027 selon l'IPC – à repréciser à fin octobre) et des rentes ;**
- **le retrait du projet de suppression du doublement du dernier salaire avant la retraite et de la diminution des congés de fin d'année, ainsi que de toute mesure portant atteinte aux salaires, aux statuts et aux conditions de travail ;**
- **la création des postes nécessaires, en adéquation avec les besoins réels, pour garantir la qualité des services publics ;**
- **le refus de toute réduction de la protection salariale et de la facilitation les des licenciements en cas de maladie ;**
- **l'arrêt des coupes touchant les plus précaires, notamment dans l'aide sociale, et le maintien de l'indexation des subsides LAMal ;**
- **la revalorisation des bas salaires et des secteurs de la santé, du social et du parascolaire, notamment l'intégration des cahiers des charges du parascolaire dans G'Evolue ;**
- **le rejet de toute mesure d'austérité et le renforcement des services publics, du secteur subventionné et des prestations à la population ;**
- **l'instauration d'une contribution de solidarité des hauts revenus, des grandes fortunes et des grandes entreprises.**

En l'absence de réponse positive à ses revendications, l'Assemblée des délégué·e·x·s confirme la décision de l'AD précédente pour une grève le 26 novembre et mandate le comité et le bureau du Cartel afin de continuer à organiser :

– **l'appel au personnel à participer à la manifestation de la Coalition contre l'austérité** du samedi 14 novembre 2026, à 13 h, place de l'Europe, aux côtés des organisations et des usager·ère·x·s des prestations touché·e·x·s par les mesures d'économies ;

– **une grève d'une demi-journée le jeudi 26 novembre 2026, dès 13 h 00,** accompagnée d'une Assemblée du Personnel et d'une manifestation;

Votée, à l'unanimité, lors de l'Assemblée des délégué·e·x·s du 29 octobre 2026.